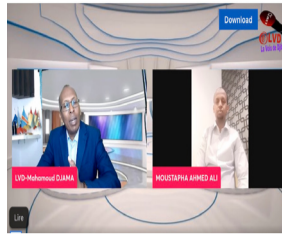




Éditorial : Peu enviable
P.2



Absence remarquable de Guelleh lors de l'anniversaire de l'armée djiboutienne
P.3



Interview avec Moustapha Ahmed Ali, coordinateur du MRD en Europe et secrétaire général de la fédération du MRD en Belgique
P.4



Démission du président de l'Assemblée nationale du Somaliland
P.7



Le journalisme d'investigation menacé en Afrique
P.8



Comment une station radio amène les Gen-Z (générations Z) à se soucier du futur des océans
P.9

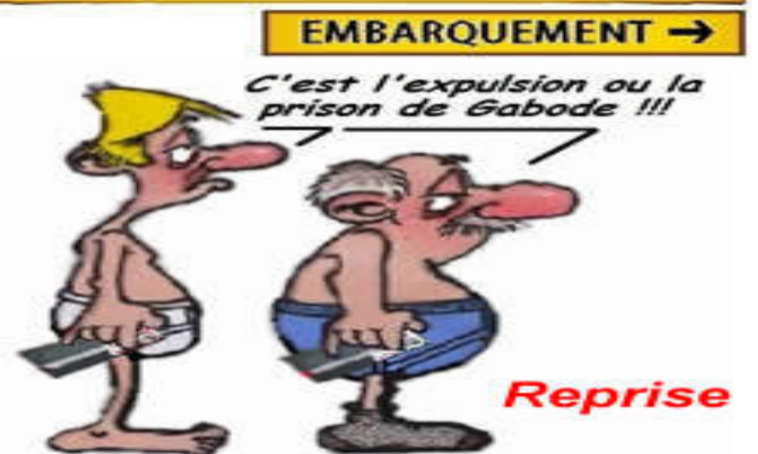


Récit : En l'autre
P.10

Atteintes aux droits humains : L'opposant Nasser Abdillahi Boulaleh expulsé, Ali Ahmed Issa encore détenu



Investisseurs étrangers
Son Excellentissime Sérénité Ismail Bobard vous remercie pour l'apport technique, administratif et surtout financier que vous lui avez offert.
Nous vous souhaitons bon voyage avec l'espoir de vous revoir bientôt.



Mouna Ali

Bruxelles via Paris.

Il a été arrêté samedi 4 juin 2023, un jour après Nasser Abdillahi Boulaleh. Il n'est pas membre d'un parti d'opposition mais simple sympathisant de l'opposition.

Cet opposant et cadre du parti d'opposition MRD, naturalisé belge durant son exil, a ainsi été expulsé de son pays d'origine. Le pays où il est né, a grandi et fait

la majeure partie de ses études. Le pays pour lequel il lutte depuis plusieurs années.

C'est précisément parce qu'il lutte pour le changement démocratique à Djibouti qu'il a été ciblé. Aux yeux du régime, il est devenu ennemi. Comme Moustapha Ahmed Ali et bien d'autres.

Ali Ahmed Issa dit Ali Bara est justement de ces nombreux autres Djiboutiens exilés que le pouvoir en place cible pour des raisons politiques. Il a été arrêté samedi 4 juin 2023, un jour après Nasser Abdillahi Boulaleh. Il n'est pas

membre d'un parti d'opposition mais simple sympathisant de l'opposition. Cela a suffi pour que ce Djiboutien qui vit en Nouvelle-Zélande soit ciblé comme ennemi, arrêté à sa descente d'avion par le SDS et détenu au secret depuis lors. Sa famille et ses proches restent sans nouvelles de lui. Il se murmure que le premier ministre Abdoukader Kamil Mohamed le vise particulièrement. Pourquoi ? Allez savoir. A suivre de près ■

EDITORIAL: Peu enviable



Mahamoud DJAMA

Les cérémonies, il y tient, comme il tient aux fêtes. C'est intellectuellement peu exigeant et diffusable pour les besoins de la propagande facile. Cela lui procure aussi du plaisir et, ajoutent certains, le sentiment d'exister, comme si être présent en tel lieu à telle date suffisait à faire gouvernance publique.

En tout cas, l'homme a tôt manifesté son goût pour les réjouissances, avec ou sans accompagnement musical. Musique ? Il l'aime bien sur le mode chanson à sa gloriole. Combien de chansons l'encensant ont-elles été composées depuis qu'il a pris le pouvoir en 1999 ? Des chansons interprétées par des artistes dans le besoin, djiboutiens ou issus de la région. On le voit gigotant ici ou là au son de mots et de mélodies qui le louent à l'excès.

De ce fait, et moins par obligation de sa fonction que par plaisir personnel, insiste-t-on, il ne manque pas les cérémonies à spectacle. Notamment

les défilés militaires, que ce soit pour marquer la proclamation de l'Indépendance nationale ou commémorer la naissance de l'armée djiboutienne. Ni les pas cadencés des soldats qui défilent, ni les mots qu'ils scandent avec virilité, ni le salut martial que leurs commandants lui adressent, ne semblent déplaire au personnage. Cela doit flatter son égo d'autocrate autocentré.

Alors, son absence de telle ou telle mise en scène officielle se remarque aisément. C'est ce qui vient de se produire en ce 6 juin 2023.

Alors, son absence de telle ou telle mise en scène officielle se remarque aisément. C'est ce qui vient de se produire en ce 6 juin 2023. Il n'a pas paru à la cérémonie commémorative de la création de l'armée djiboutienne. Il n'a pas été vu assis au premier rang, lunettes de soleil luxueuses aux yeux et

dominant la tribune de sa forte corpulence. Ce rire gras dont il a le secret n'a point été entendu. Aucune trace audiovisuelle de lui.

C'est un signe de plus que le vieil homme ne va pas bien. De quoi souffre-t-il ? De plusieurs maux, murmurent nos sources.

C'est son fidèle premier ministre, Abdoukader Kamil Mohamed, un homme tout heureux de le servir et de continuer à le faire, qui l'a remplacé. C'est lui qui a présidé le spectacle. Certaines langues murmurent qu'il l'a fait à contrecœur, car, ajoutent-elles malicieusement, occuper l'espace du patron lui donne le sentiment de le trahir. Sont-ce pareils "scrupules" qui expliquent sa longévité au poste de premier des ministres d'un autocrate dont la fidélité est le principal critère dans le choix de ses obligés ? Toujours est-il qu'il a comblé comme il a pu ce vide à la mesure du plaisir

patronal...

Sur la cause de cette absence remarquée du vieil autocrate Ismail Omar Guelleh, un motif revient sur toutes les livres informées : son état de santé. Il n'était pas, avance-t-on, en mesure de jouir de cette cérémonie. Son corps lui aurait donc fait manquer le moment.

C'est un signe de plus que le vieil homme ne va pas bien. De quoi souffre-t-il ? De plusieurs maux, murmurent nos sources. Certains d'entre eux seraient liés à son âge avancé et d'autres résulteraient de son style de vie. Aux yeux des observateurs, l'absence du 6 juin 2023 conforte l'hypothèse de son état diminué. Peu enviable ■

Absence remarquable de Guelleh lors de l'anniversaire de l'armée djiboutienne



Mohamed Ibrahim

La date du 6 juin est bien connue des Djiboutiens. C'est celle de la création de l'armée djiboutienne, création intervenue quelques semaines avant la proclamation de l'Indépendance nationale dans la nuit du 26 au 27 juin 1977. L'armée djiboutienne est née à partir d'anciens combattants indépendantistes, d'anciens militaires djiboutiens de l'armée française et de jeunes recrues.

Depuis lors, cette date est célébrée comme celle anniversaire des forces armées djiboutiennes qui comprennent les trois composantes classiques de toute armée régulière : terre, air et mer. La gendarmerie, elle, est certes devenue une institution à part,

mais elle reste sous tutelle du ministère de la défense quoique principalement dédiée à la police judiciaire et au maintien de l'ordre (police administrative). Quant aux garde-côtes, ils ne font pas partie de l'armée, car ils sont rattachés au ministère des transports.

Le chef de l'État préside la cérémonie du 6 juin à la fois comme chef du gouvernement et comme commandant suprême des forces armées. C'était vrai du temps de Feu Hassan Gouled Aptidon. C'est vrai depuis la prise du pouvoir par un certain Ismail Omar Guelleh. Ce dernier donne d'ailleurs le sentiment d'apprécier le côté spectacle de la prise d'armes et du défilé militaire commémoratifs.

Mais, en ce 6 juin 2023, le vieil autocrate n'a pas paru à l'anniversaire de l'armée, le

Ismail Omar Guelleh a donc déclaré forfait à la fête de l'armée. Lui, l'amateur de fête, renoncer à un tel moment ? C'est si rare que cela en dit long sur l'état de l'homme.

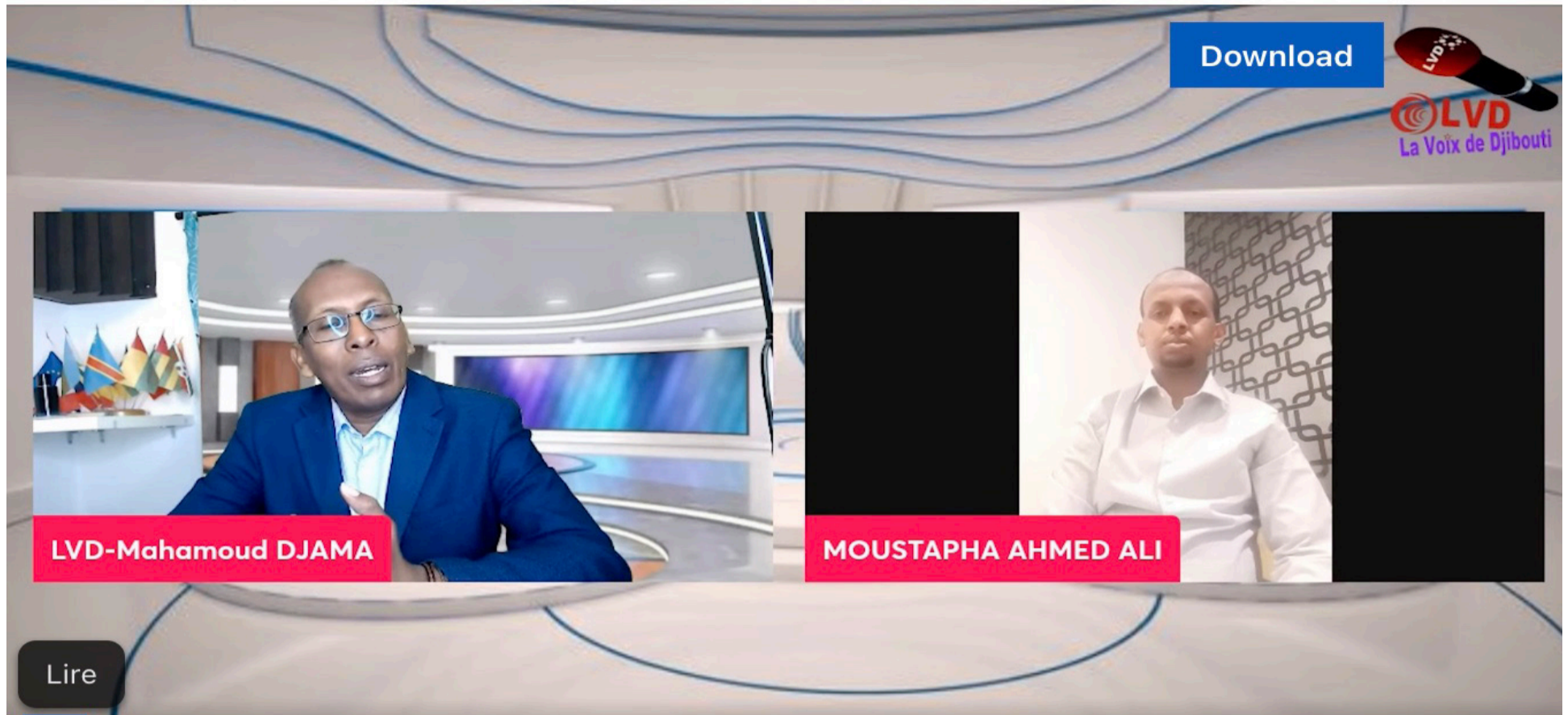
46ème du genre. Il était absent, laissant sa place à son premier ministre Abdoukader Kamil Mohamed. Une absence remarquable et abondamment commentée, surtout dans la capitale, Djibouti-ville, qui concentre près de 60% de la population et l'essentiel de l'activité économi-

que du pays.

Il ressort de ces commentaires que Guelleh est physiquement diminué par la ou les maladies et que cela explique son absence du 6 juin 2023. Nos informations vont dans le même sens. Elles pointent un état de santé qui empire et que l'âge qui avance n'arrange pas...

Ismail Omar Guelleh a donc déclaré forfait à la fête de l'armée. Lui, l'amateur de fête, renoncer à un tel moment ? C'est si rare que cela en dit long sur l'état de l'homme. A suivre■

INTERVIEW LVD: Moustapha Ahmed Ali, coordinateur du MRD en Europe



Notre interview avec Moustapha Ahmed Ali, coordinateur du MRD en Europe et secrétaire général de la fédération du MRD en Belgique. Il a été arrêté, détenu puis expulsé de Djibouti par les services secrets djiboutiens appelés service de documentation et de sécurité (SDS) lors d'un récent retour à son pays d'origine

Mahamoud DJAMA

La voix de Djibouti (LVD) : Bonsoir Moustapha Ahmed Ali. Vous êtes le secrétaire général de la fédération du MRD en Belgique et coordinateur du MRD en Europe. Vous avez récemment été arrêté, détenu et expulsé de Djibouti. Pouvez-vous revenir pour nous sur ce qui s'est passé ?

Moustapha Ahmed Ali : Effectivement, on m'a arrêté à Djibouti, à l'aéroport de Djibouti-ville. Je suis parti de Bruxelles via Paris le 12 avril 2023 pour une visite à ma famille à Djibouti. Mon avion a atterri à Djibou-

ti le 13 avril vers 7h55 du matin, heure locale. Je suis descendu de l'avion à l'instar des autres voyageurs. Arrivé à l'un des guichets de la police de l'immigration,

*Puis il m'a dit :
"Votre nom figure
sur une liste".
Tout étonné, j'ai
demandé quel
genre de liste.*

j'ai remis mon passeport et mon ticket d'embarquement au policier de service qui m'a demandé de me mettre en queue de la file d'attente. J'étais un peu surpris du comportement de l'agent mais, n'ayant pas de visa d'entrée,

j'ai cru qu'il s'agissait de la procédure pour ceux comme moi qui devaient prendre leur visa à l'arrivée. Il faut dire que Djibouti redonne la possibilité de prendre le visa à l'arrivée. Comme mon passeport djiboutien avait expiré et que je n'avais pas pu le renouveler en Belgique, je voyageais avec mon passeport belge. Une fois la file d'attente finie, l'officier de police responsable du service de l'immigration à l'aéroport est venu me voir avec mon passeport. Il m'a demandé de m'asseoir à côté de lui en me demandant si c'était la première fois que je venais avec ce passeport à Djibouti. Puis il m'a dit : "Votre nom figure sur une liste". Tout étonné, j'ai demandé quel genre de liste.

Sans répondre à ma question, il a poursuivi : "Il y a trois possibilités devant toi aujourd'hui : soit tu vas rentrer à Djibouti et revoir ta famille, j'imagine que c'est pour ça que tu es venu". J'ai dit oui et il a poursuivi : "Les deux autres options sont : soit on t'expulse dès aujourd'hui et tu repars ce soir par l'avion par lequel tu es venu, soit on t'arrête et te met en prison". Ensuite, et rapidement, j'ai vu qu'il y avait toute une équipe d'agents en tenue civile qui m'encadrait jusqu'à me conduire dans une petite fourgonnette malgré mes protestations et ma volonté de communiquer avec ma famille à Djibouti. Ils m'ont arraché mon téléphone en me disant qu'il ne me servira à rien ici.

Mahamoud DJAMA

LVD : Lors de votre arrestation, les agents se sont-ils présentés à vous ? Vous ont-ils donné la raison de votre arrestation et indiqué le lieu où ils vous conduisaient ?

Je n'avais pas non plus d'informations sur l'endroit où on me conduisait. D'ailleurs, on m'a rapidement bandé les yeux.

Moustapha Ahmed Ali : Absolument pas. On ne m'a absolument rien dit de la raison de mon arrestation, à part que "mon nom figurait sur une liste". Je n'avais pas non plus d'informations sur l'endroit où on me conduisait. D'ailleurs, on m'a rapidement bandé les yeux.

LVD : Vous avez dit qu'on vous a arrêté et détenu. Quelles ont été les conditions de votre détention ?

Moustapha Ahmed Ali : C'était l'isolement total. C'étaient des conditions que je n'avais jamais connues. Chaque jour, on venait me sortir de la cellule qui me servait de dortoir et on m'amenait dans un autre endroit pour m'interroger. J'avais toujours les yeux bandés lors des interrogatoires et déplacements. Ce qui revenait souvent dans la bouche des agents mais de manière officieuse, en off, est qu'ils n'avaient rien contre ma person-

ne mais qu'ils agissaient ainsi pour des raisons politiques. Justement, les questions portaient sur mon engagement politique, sur mes liens avec le président du parti MRD, M. Daher Ahmed Farah, etc.

LVD : D'après vos dires, il y avait deux endroits : un endroit qui vous servait de cellule et un endroit pour vous interroger. Quelles ont été les conditions de détention en cellule ?

Et dès mon arrivée, je devais me déshabiller et ne garder qu'un caleçon. Après protestations répétées, ils m'ont laissé mon débardeur.

Moustapha Ahmed Ali : Dans la cellule qui me servait de dortoir, si je peux parler ainsi, il n'y avait pratiquement rien, à part une petite natte déchirée qui était censée être mon lit. Il y avait sur un mur un petit trou fermé par des barreaux de fer pour faire office de fenêtre. J'arrivais souvent dans cette cellule vers 17h30. Et dès mon arrivée, je devais me déshabiller et ne garder qu'un caleçon. Après protestations répétées, ils m'ont laissé mon débardeur. Je vous avoue que je ne dormais pas vraiment dans cette cellule. En plus des moustiques et de la chaleur, il y avait la peur

de ce qui allait se passer.

LaVD : Et le lieu des interrogatoires ?

Moustapha Ahmed Ali : Avant de me conduire en salle d'interrogatoires, on me remettait un ruban pour me bander les yeux, en plus de mes vêtements et mes chaussures. Ensuite, "l'équipe des interrogatoires" venait me récupérer jusqu'en telle ou telle salle d'interrogatoires, car des fois ça changeait.

A ma grande surprise, j'ai compris qu'ils savaient beaucoup sur ce sujet d'ethnie et de clan. Il faut savoir que ce qui était sur mon téléphone était déjà public car publié sur les réseaux sociaux.

LVD : Quelles ont été les questions qu'on a vous a posées lors de vos interrogatoires ?

Moustapha Ahmed Ali : La première journée, c'étaient des questions sur ma personne, mon parcours scolaire, ma vie professionnelle, ma famille, mon départ de Djibouti, sur la raison de ce départ, sur la période de mon exil et mon adhésion au parti MRD. Comme ils avaient confisqué mon téléphone et que j'avais peur des violences physiques si j'essayais de résister, j'ai donné l'accès et ils ont commencé à m'interroger

sur les activités qu'on avait faites en Europe. Ils me demandaient de décliner l'identité de chaque personne présente lors de ces activités. Ils mettaient particulièrement l'accent sur l'appartenance ethnique et clanique de chaque individu. Et comme je ne pouvais pas répondre, il s'est instauré un dialogue de sourds où on me demandait de citer l'ethnie et le clan de chacun des participants aux manifestations. Comme je ne savais pas grand-chose de l'appartenance communautaire des Djiboutiens participant aux activités du parti, car c'est la valeur des personnes et non leurs origines qui nous intéresse, je n'ai pas pu apporter de réponses à leurs questions. A ma grande surprise, j'ai compris qu'ils savaient beaucoup sur ce sujet d'ethnie et de clan. Il faut savoir que ce qui était sur mon téléphone était déjà public car publié sur les réseaux sociaux. Les photos ou les vidéos que j'avais dans mon téléphone étaient déjà publiées sur le site du parti ou sur les pages Facebook, Twitter, etc. Même les noms des membres de la fédération du MRD en Belgique et des autres ou les membres de la coordination en Europe sont publics. La seule chose qui leur manquait était leur appartenance ethnique et clanique, et les questions sur ça revenaient dans les interrogatoires. J'ai compris que c'est ça qui les intéresse.

Mahamoud DJAMA

LVD : Donc, les questions portaient plus sur l'appartenance ethnique et clanique des personnes participant aux activités du parti MRD ?

Moustapha Ahmed Ali : Oui, effectivement, les questions étaient orientées en ce sens.

LVD : Combien de jours avez-vous été détenu ? Durant la détention, quelqu'un vous a-t-il donné la raison de votre arrestation ? Quelqu'un vous a-t-il lu vos droits ?

chaque fois que j'ai demandé à savoir la raison de mon arrestation, on me disait que je le saurais bientôt. Et je ne l'ai jamais su.

Moustapha Ahmed Ali : On m'a arrêté le 13 avril et on m'a expulsé le 20 avril 2023. Je suis arrivé à Bruxelles le 21 avril. De mon arrestation jusqu'à mon expulsion, personne ne m'a parlé de motif, ni informé de mes droits. A part que je figurais sur une liste sans que je sache pourquoi exactement. Et je ne sais pas en quoi consiste cette liste et qui est dedans. A chaque fois que j'ai demandé à savoir la raison de mon arrestation, on me disait que je le saurais bientôt. Et je ne l'ai jamais su.

LVD : Le jour de votre expulsion, avez-vous pu récupérer vos affaires ?

Moustapha Ahmed Ali : J'ai appris le jeudi 17 avril à 12h que j'allais être renvoyé en Europe. Le responsable de l'endroit à cellules, m'a présenté mes affaires : ma valise, une enveloppe où il y avait un peu d'argent qu'on m'avait confisqué le jour de mon arrestation. Il m'a demandé de contrôler mes affaires, ce que j'ai fait. Il m'a dit : "On a retenu vos papiers djiboutiens". Ces papiers sont mon passeport djiboutien venu à expiration que je voulais renouveler, ma carte d'identité djiboutienne et mon permis de conduire djiboutien. On ne m'a jamais rendu ces papiers depuis. Le responsable a poursuivi en me disant qu'il avait avec lui mon téléphone portable, mais qu'il attendait des instructions sur ce sujet. Arrivé à l'aéroport, j'ai appris que mon téléphone était également "retenu".

LVD : Comment vos proches ont-ils vécu la situation ?

Moustapha Ahmed Ali : Franchement, lorsque je suis revenu ici et que j'ai pu appeler mes parents, la première chose que j'ai entendu au bout du téléphone, était des sanglots et le soulagement de me savoir revenu sain et sauf de Djibouti. Donc, on peut imaginer aisément l'inquiétude des parents et des proches lorsqu'on est détenu de cette manière.

LVD : Avez-vous rencontré vos parents en prison ?

Moustapha Ahmed Ali : On s'est brièvement revus au quatrième jour de ma détention. Nous n'avons pas vraiment parlé vu qu'on ne pouvait pas le faire dans ma situation. Je ne pouvais rien leur dire. Nous avons juste échangé le bonjour. Je ne sais pas si cela a eu lieu pour rassurer mes parents, ou si le régime voulait calmer la situation après que mon arrestation avait fait le tour des réseaux sociaux et que les médias commençaient à en parler.

LVD : Quel a été votre état d'esprit pendant la détention ? Pensiez-vous que vous alliez sortir vivant et pourquoi ?

Moustapha Ahmed Ali : Je manque de mots pour décrire ce que j'éprouvais. Je n'avais jamais vécu une situation pareille avant. En fait, je n'ai jamais envisagé sortir vivant de là. J'ai rapidement pensé aux précédents au niveau des morts suspectes en détention à Djibouti. Le régime djiboutien est connu pour les cas de tortures et les mauvais traitements qui peuvent conduire à la mort des détenus. Donc, oui, j'avais peu d'espoir pour ma survie. Il y a beaucoup d'exemples de personnes mortes en détention à Djibouti, que ce soit en prison ou hors prison. Je pense au professeur Mahamoud Elmi Rayaleh, au célèbre prisonnier Mohamed Ahmed Djabha et à d'autres.

LVD : Depuis votre retour, comment allez-vous ? On entend souvent que, à Djibouti, il y a des empoisonnements par le biais de produits chimiques. Comment vous sentez-vous aujourd'hui et avez-vous fait des analyses médicales ?

Moustapha Ahmed Ali : J'ai eu beaucoup de mal à me réhabituer à la vie normale suite à cette épreuve traumatisante. Oui, j'ai fait des analyses médicales. Les premiers résultats sont corrects, mais j'attends la suite.

LVD : Quelle suite voulez-vous donner à cette affaire ?

Moustapha Ahmed Ali : Je compte donner une suite juridique à cette affaire, car tous mes droits de citoyen djiboutien ont été bafoués. Je rappelle que je suis un belgo-djiboutien, mes papiers djiboutiens ont été "retenus" d'après l'expression des responsables djiboutiens qui m'ont arrêté et détenu. Je veux savoir en quoi consiste ce mot "retenus". En outre, j'étais arrêté, détenu et expulsé sans aucune raison. Il y a maintenant un délit d'adhésion à un parti politique ? Je veux avoir des réponses et la justice internationale pourra me les fournir.

LVD : Merci de nous avoir accordé cette interview.

Moustapha Ahmed Ali : Merci à vous. ■

Démission du président de l'assemblée nationale du Somaliland



Rachid Mahamoud

Le président de l'assemblée nationale du Somaliland, Abdirasak Khalif Ahmed, a démissionné de ses fonctions dimanche 11 juin 2023. Il a également démissionné de son affiliation au parti d'opposition somalilandais Wadani et de ses responsabilités en son sein.

Il a rendu sa décision publique à Lasanod, chef-lieu de Sool-Sanaag-Caynaba (SSC) dont le contrôle fait l'objet d'une guerre entre le pouvoir du président

Moussa Bihi Abdi et les habitants

Il va sans dire que cette démission officielle de Monsieur Khalif creuse davantage le fossé entre Hargueissa et SSC.

de cette région.

Ce natif de SSC n'est donc plus la troisième personnalité publique du Somaliland. En réalité, cela faisait plusieurs mois qu'il

était en rupture avec le pouvoir de Hargueissa au sujet de la crise en SSC. Après avoir tenté de contribuer à un règlement pacifique du conflit, tentative demeurée infructueuse, il avait rejoint le camp SSC, accusant le président Bihi et son entourage de préférer la force au dialogue.

Il va sans dire que cette démission officielle de Monsieur Khalif creuse davantage le fossé entre Hargueissa et SSC. Elle affaiblit le régime de Moussa Bihi Abdi dont le mandat présidentiel a expiré

en novembre 2022 et l'option militaire dans le dossier Lasanod a jusqu'ici échoué■

Le journalisme d'investigation menacé en Afrique

Traduit de l'anglais avec New Era : "Le journalisme d'investigation menacé en Afrique"



Mahamoud DJAMA

En Afrique, les journalistes d'investigation doivent trouver des manières novatrices de faire leur travail comme les ressources deviennent rares et que l'insécurité croît. Différents journalistes d'investigation ont évoqué les défis de leur travail lors de la rencontre sur les droits

de l'information et de la communication à la conférence régionale africaine de Windhoek (capitale de Namibie, ndlr) la semaine dernière (fin mai-début juin 2023, ndlr).

La conférence régionale sur les droits de l'information et de la communication en Afrique qui s'est tenue du 31 mai au 2 juin à

Windhoek a réuni des activistes de l'accès à l'information, des activistes des droits humains et digitaux, des professionnels des médias et des acteurs soutiens agissant en Afrique pour discuter de l'état de l'accès à l'information ainsi que des droits humains et digitaux en Afrique et proposer des solutions face à certains des défis majeurs auxquels les cito-

yens sont confrontés sur le continent. La conférence s'est focalisée sur le renforcement de la liberté d'expression et du paysage des médias publics en Afrique" (Investigative Journalism under Threat in Africa)■

Comment une station radio amène les Gen-Z (générations Z) à se soucier du futur des océans

Traduit de l'anglais avec Bird : "Comment une station radio amène les Gen-Z (générations Z) à se soucier du futur des océans"



Osman Waberi

Radio Bleue est une station radio en ligne qui est actuellement très populaire dans la ville côtière de Mombasa, au Kenya. Plus de quatre millions de Kenyans qui vivent dans la région côtière dépendent de l'Océan pour leur subsistance. Malgré cette dépendance, l'économie bleue est

loin de délivrer son plein potentiel dans l'économie locale. Selon la Banque mondiale, l'économie bleue fait référence à l'usage durable des ressources de l'océan pour la croissance économique, aux moyens de subsistance et emplois améliorés, tout en préservant la santé de l'écosystème océanique. En 2021, le Kenya a lancé le Projet Bleu pour créer

plus d'emplois pour les jeunes et les femmes dans l'économie bleue.

Malgré certaines avancées, l'un des plus grands défis est le manque d'information du public, particulièrement sur les opportunités disponibles. C'est le vide que Gilbert Were (25 ans) et son partenaire Johnson Muema (25 ans)

cherchent à combler. Leur startup radio en ligne, Radio Bleue Kenya, promet d'éduquer la jeunesse côtière à l'économie bleue, à ses opportunités et à son importance" (How a Radio Station in Kenya is Getting GenZ to Care about the Future of Oceans).■

France : Attaque à l'arme blanche dans un parc près du lac Annecy



Abdallah Kalil

Jeudi 8 juin 2023 au matin, un homme muni d'un couteau a semé la terreur dans un parc, sur les bords du lac d'Annecy, avant d'être interpellé par la police. Il a fait six blessés dont quatre enfants en très bas âge, selon un bilan de la préfecture de Haute-Savoie.

L'homme s'est attaqué à des enfants âgés d'environ trois ans sur une aire de jeu dans le grand parc qui borde le lac d'Annecy, dans le centre historique. "ça s'est passé à 9h45 ce matin, à l'arme blanche" aux abords du jardin de l'Europe, parc très fréquenté, situé sur les bords du lac d'Annecy, a rapporté la préfecture.

Selon différents témoignages,

l'homme a tenté de prendre la fuite après l'attaque des enfants. Il a agressé une personne âgée avant d'être rapidement interpellé par

Le président français, Emmanuel Macron, a dénoncé une "attaque d'une lâcheté absolue". "La Nation est sous le choc. Nos pensées les accompagnent ainsi que leurs familles et les secours mobilisés" a-t-il tweeté

la police. Les secours ont été alertés à 09h41 et l'intervention lancée immédiatement. Cela a permis l'arrestation de l'agresseur quatre minutes plus tard, selon

un chronométrage diffusé par la police.

Les abords du parc ont été bouclés par un important dispositif policier, a alors constaté sur place une journaliste de l'AFP. L'attaque a semé l'effroi dans cette ville d'eau habituellement très calme.

L'individu, Abdalmasih H., de nationalité syrienne, avait obtenu l'asile en Suède en 2013 où il a vécu pendant 10 ans. C'est un père d'une enfant de 3 ans qui est arrivé en situation régulière en France il y a quelques mois. Dans une nouvelle demande d'asile introduite en France en novembre 2022, il s'était déclaré "chrétien de Syrie", selon une source policière. Quatre jours avant cette agression, sa demande d'asile lui

avait été refusée puisqu'il l'avait déjà en Suède.

Le drame a suscité de nombreuses réactions au sein de la classe politique française. Des élus de droite et d'extrême-droite ont mis en avant l'origine et le statut de l'agresseur. C'est dire si l'agression apporte de l'eau au moulin de celles et ceux qui instrumentalisent l'immigration à des fins politiciennes.

Le président français, Emmanuel Macron, a dénoncé une "attaque d'une lâcheté absolue". "La Nation est sous le choc. Nos pensées les accompagnent ainsi que leurs familles et les secours mobilisés" a-t-il tweeté■

Nos lecteurs ont du talent

Récit : En l'autre (Suite du récit)



Bilane se promène seule au centre d'une capitale aux réalités contrastées. La cité portuaire offre à l'observation maints phénomènes. Il y en a pour tous les goûts. La jeune pasteur regarde et interprète comme elle peut ce réel divers dont un certain degré de cosmopolitisme.

Soudain, elle s'entend interpellée. Quelqu'un a fait retentir le son de son prénom jusqu'à ses oreilles attentives. La voix ne lui semble point si inconnue. Elle s'arrête, le temps d'un regard circulaire sur la multitude qui l'entoure. Elle n'aperçoit personne qu'elle puisse reconnaître. Pourtant, le son se répète, plus proche cette fois. Il vient de sa droite.

Elle tourne alors la tête et distingue un jeune homme. Il a le sourire aux lèvres sans moustache et un sac sur le dos. Trois autres jeunes dont une fille à la chevelure en bataille, l'accompagnent. C'est Rachid, le lycéen. La fille n'est pas Fozia mais une autre élève du lycée dont le père est un dignitaire repu du pouvoir post-colonial en place.

Bilane et lui tend sa main droite en signe de salamalec. Elle la lui serre timidement. Elle hésite avant de le faire, car les femmes ne serrent pas la main aux hommes à la campagne. Là-bas, le salamalec n'implique pas de poignée de main : le dire suffit.

-Elle a l'air bien effarouchée, la gazelle, lance la lycéenne avec une désinvolture méprisante.

Bilane la fusille des yeux. Elle lui adresse un regard sans grimaces mais plein de feu désapprobateur.

-Je sens que je l'ai fâchée, observe l'autre. Qui est-elle, Rachid ? Une de tes cousines bergères ?

-Chers amis, je vous présente Bilane, une pasteur nomade qui m'a beaucoup appris sur notre culture ancestrale. Elle nous a aussi aidés, Fozia dont elle est cousine et moi, dans notre exposé sur l'élevage. C'est une personne très éveillée et cultivée en dépit de son jeune âge. Alors, halte à vos préjugés et à votre condescendance à relent colonial.

-Si elle connaît des choses, ce doit être sur sa campagne, pas sur la ville, rétorque l'un des deux autres garçons.

-Notre campagne, corrige Bila-

ne. Ce milieu vous appartient autant qu'à nous. Ce n'est pas parce que vous n'y vivez plus qu'il cesse d'être vôtre.

-Sérieusement, que gardons-nous encore de la campagne, nous autres citadins ? Rien, poursuit-il.

-Je serais moins catégorique, réplique-t-elle, car tu affiches au moment même où nous parlons ton appartenance à la campagne.

-Ah bon ?

-Cette coiffure que tu arbores fièrement, à l'instar de Rachid et de ton autre ami, tu sais d'où elle vient ? C'est une coiffure de la campagne. Oui, les garçons se coiffent de la sorte en milieu pastoral.

-Vraiment ? demande Rachid.

-Je ne mens pas. Il vous suffit d'aller sillonner les campements et d'y observer jeunes et moins jeunes hommes. Ils portent la même coiffure que vous en ce moment. Avec un peu d'attention à eux lors de leur passage en ville, vous vous en seriez déjà rendus compte. Votre condescendance à leur égard vous les rend si invisibles que vous ne voyez que ce que vous projetez sur eux.

-Non, je ne peux pas la croire, elle se moque de nous, réagit, incrédule, la lycéenne. Comment une coiffure à la mode dans le monde entier peut-elle venir d'une obscure campagne africaine ? A d'autres.

-Ne fais pas attention à elle, c'est une ignorante qui s'ignore, pour reprendre ton expression de l'autre jour, conseille Rachid à Bilane.

-Assurément, tu es sous le charme de cette bergère, Rachid, réplique la citadine.

-Politesse, Mirane ! hausse-t-il le ton.

-Elle a de la chance que Fozia ne soit pas là, observe le troisième garçon. D'une gifle, elle la réduirait au silence,

-Est-ce à dire que Mirane comprend mieux le langage de la force ? rebondit Bilane. Je peux alors être généreuse avec elle, et non en lui tirant les cheveux comme font les citadines entre elles...

-Sur ce, je proclame la paix, clôt l'incident Rachid.

-A suivre■

Le garçon s'immobilise devant